

préavis non effectué/suis-je encore dans l'effectif de l'ent.?

Par francoisg, le 26/09/2009 à 15:21

Bonjour,

Dans le cadre d'un préavis de trois mois payé mais non effectué, le salarié est-il considéré comme faisant encore partie de l'effectif de l'entreprise jusqu'à la fin des trois mois? Ou cela dépend du type de licenciement ou encore s'il y a transaction ou pas? Je me pose la question car je souhaite solliciter le fongecif pour réaliser un bilan de compétence mais une des conditions est - d'après ce que j'ai compris - que le bilan de compétence débute avant la fin du préavis et que le salarié demandeur fasse encore partie des effectifs de la société au début du bilan.

Quelqu'un peut-il m'éclairer?

D'avance merci

PS: je peux apporter plus de précisions sur ma situation si besoin.